

touchant les troubles du pénitenciers de Kingston. Le rapport est adressé au ministre de la Justice et je trait à la question actuellement devant la Chambre, en ce qu'il critique très sévèrement le système de nomination des gardes, des directeurs et autres employés des pénitenciers. Je lis à la page 8, dans le paragraphe intitulé "La formation des gardes":

Peu après la dernière guerre, on introduisit parmi les gardes un assez bon nombre d'anciens militaires. Toutefois, on manqua de discernement et le personnel compte aujourd'hui un grand nombre de gardes sans service militaire aucun ou dont le service militaire suffit à peine à les recommander à l'emploi de garde dans un pénitencier ou une prison. Ayant passé de trois à cinq ans dans l'armée à titre de simple soldat, ces hommes auraient donc atteint la limite de leur avancement et l'on ne pouvait attendre plus d'eux dans la vie civile; mais le simple fait de leur formation militaire semble avoir autorisé les autorités à leur remettre un exemplaire des règlements des pénitenciers, avec quelques instructions, pour ensuite les assermenter et les nommer.

Je ne me suis jamais donné ici comme l'ami du soldat; j'ai même combattu plusieurs demandes formulées par les soldats. Je n'ai jamais soutenu à tout prix la préférence promise aux soldats qui ont fait la guerre, mais je pense que tous ceux d'entre nous qui ont connu les simples soldats durant la guerre trahiraient les amitiés qu'ils ont formées dans ce temps-là en laissant publier une insulte de ce genre dans un document public sans y répondre. J'ai eu l'honneur et le privilège de servir comme simple soldat durant une assez grande partie de la guerre. L'honorable député de Lambton-Ouest (M. Gray) a servi comme simple soldat durant toute la guerre, et je puis dire, sans crainte de contradiction, que je serai toujours disposé à avoir plus de confiance dans son jugement que dans celui du brigadier général Ormond.

Je ne veux rien dire de désagréable à l'adresse du brigadier général Ormond, qui n'est pas ici, mais je pense que, s'il existe un homme dont on peut dire qu'il s'est montré incapable de remplir les fonctions qu'il occupe, c'est bien le général Ormond. Quelle raison a-t-il de dire qu'un homme qui n'a pas eu l'occasion d'obtenir de la promotion durant trois ou cinq ans ou durant la période quelconque de son service dans l'armée n'a pas les qualités requises pour être gardien de prison, quand on voit ici des députés, et dans tout le Canada des hommes très haut placés, qui ont été simples soldats durant la guerre? Si le général Ormond avait pu se rendre compte des sentiments d'un grand nombre de soldats durant la guerre, il aurait su que ces derniers disaient souvent dans les tranchées, en parlant des Allemands: "S'ils voulaient changer de

grades avec nous, nous serions à Berlin avant Noël." Cette pensée n'a jamais été mieux justifiée que dans ce rapport.

Le brigadier général Ormond devrait savoir, s'il ne le sait pas, qu'on ne peut reprocher à un grand nombre de ces soldats de n'avoir pas été promus, car ce n'est pas de leur faute. Bon nombre de ceux qui ont obtenu des brevets d'officier ont dû la chose à des influences; plusieurs autres ont été promus officiers parce qu'ils se sont enrôlés au commencement de la guerre. Ce général devrait savoir que, durant les deux dernières années de la guerre, nous avons vu arriver du Canada nombre de bataillons qui avaient tous leurs officiers mais qui n'avaient pas assez de soldats. Il fallait faire de la place pour ceux qui avaient obtenu leurs brevets d'officier avant de quitter le Canada, et on l'a fait au détriment des soldats qui s'étaient bien conduits au front. Quand on écrira l'histoire de la guerre, on verra que le pilier de l'armée anglaise aussi bien que de l'armée canadienne a été le simple soldat; il a fait preuve de courage, d'initiative et d'autres qualités qui ont fait la réputation de l'armée expéditionnaire canadienne. La Chambre des communes manquera à ses devoirs envers ces soldats si plusieurs de ses membres ne protestaient contre ce rapport.

Je ne vois pas à son siège l'honorable ministre des Chemins de fer (M. Manion), mais je sais bien que, s'il était ici, lui qui a consacré une grande partie de son temps à faire courageusement et noblement son devoir en prodiguant ses meilleurs soins à ces soldats, il ferait comme plusieurs d'entre nous. Le ministre de la Défense nationale (M. Sutherland) a recueilli des honneurs durant la guerre, mais il doit être le premier à reconnaître qu'il le doit aux simples soldats de son bataillon qui l'ont appuyé de leur mieux. Je n'ai pas besoin de dire ce que pense l'honorable député de la ville de Kingston (M. Ross). Il a souvent exprimé son opinion à ce sujet, à vrai dire, tous les députés, des deux côtés de la Chambre, devraient se faire un devoir de dire au général Ormond qu'il n'a pas les qualités requises pour la position qu'on lui a confiée, d'abord parce qu'il a affirmé une chose absolument fautive dans son rapport, puis,—et cette seule raison devrait suffire,—parce qu'il a fait preuve de manque de délicatesse en faisant une pareille affirmation.

Je me permets de citer le ministre lui-même à propos des qualités requises chez un gardien de prison. Puisqu'on exige tant de qualités d'un gardien de prison, on devrait certainement en exiger bien davantage de